



AGRESSION

UNE HABITUDE A LA TALAU !!!

CP La Talaudière

Le 15/11/2024

Aujourd'hui, le 14 novembre 2024 la personne détenue C a commencé sa journée par un repas jeté au visage d'un surveillant au quartier arrivant. S'en suit une mise en prévention assez difficile pour les agents présents sur place.

Peu après sa mise en prévention l'officier QA se rend dans sa cellule pour lui faire signer les papiers de la mise en prévention. Notre pensionnaire lui montre alors un couteau en bois du QD taillé en pointe et lui dit gentiment qu'il va l'égorger. Sacrée promesse.

Le gradé de jour décide alors de lui demander gentiment de nous remettre les objets dangereux. Le forcené répond avec délicatesse ? **Non deux gros crachats, un pour le gradé et un pour l'agent présent.**

Une équipe de trois agents équipés se prépare alors. Dès l'entrée le détenu ne se laisse pas faire et assène un coup de pied dans l'épaule de la collègue QD et lui disloque l'épaule sur le coup. Lors de la maîtrise les insultes et les coups fusent et notre pensionnaire en profite même pour mettre des coups de « pics » sur un autre surveillant.

RESULTATS?

30 jours d'arrêt pour l'une et 10 jours d'arrêt pour l'autre

L'UFAP-Unsa Justice St-Etienne souhaite un prompt rétablissement à nos Collègues. Qu'ils prennent le temps nécessaire à leur guérison.

L'UFAP-Unsa Justice St-Etienne les encourage à déposer plainte et à engager les démarches nécessaires pour que justice soit faite.

L'UFAP-Unsa Justice St-Etienne exige le transfert de ce détenu sans délai. Un tel acte de violence mérite une réponse équivalente et des mesures fermes.

L'UFAP-Unsa Justice St-Etienne souhaite mettre en avant le professionnalisme et le sang-froid des agents gradés ou non présent sur place.

Pour l'UFAP-Unsa Justice, A St-Etienne

Steven Bourgeon / Stéphane PERROT